Presse Océan 22 septembre 2015

ÉNERGIE. 80 éoliennes de 6 Mw au large de St-Nazaire, c'est le projet porté par

Le projet avance,

Pour l'association Robin des bois, le projet n'est pas fiable, se fait dans la précipitation et trop massivement.

Je crains que l'on aille vers une industrialisation de la mer et que ce type de projet offshore en soit le Cheval de Troie ». Jacky Bonnemains, porte-parole de Robin des bois, était hier à St-Nazaire pour donner les positions de l'association à l'enquête publique. Et elles ne sont pas favorables.

Précipitation

L'association, qui ne se dit pas hostile à l'éolien en mer, affirme que ce projet est mené dans la précipitation et massivement. *« On aurait regardé ce parc d'un autre œil s'il avait comporté 4 à 5 éoliennes ».*

Risques financiers

Le projet devrait coûter 2 milliards d'euros mais *« l'EPR devait coûter 3 Mds € et on est à plus de 9 Mds € aujourd'hui, alors quelle crédibilité accorder à cette estimation ? »*

Démantèlement

Il est prévu que le parc soit démantelé d'ici 30 à 40 ans. 24 M€ seront exigibles au début de l'exploitation *« voire moins sur un projet à 2Mds € ! »* s'insurge Jacky Bonnemains.

Risques maritimes

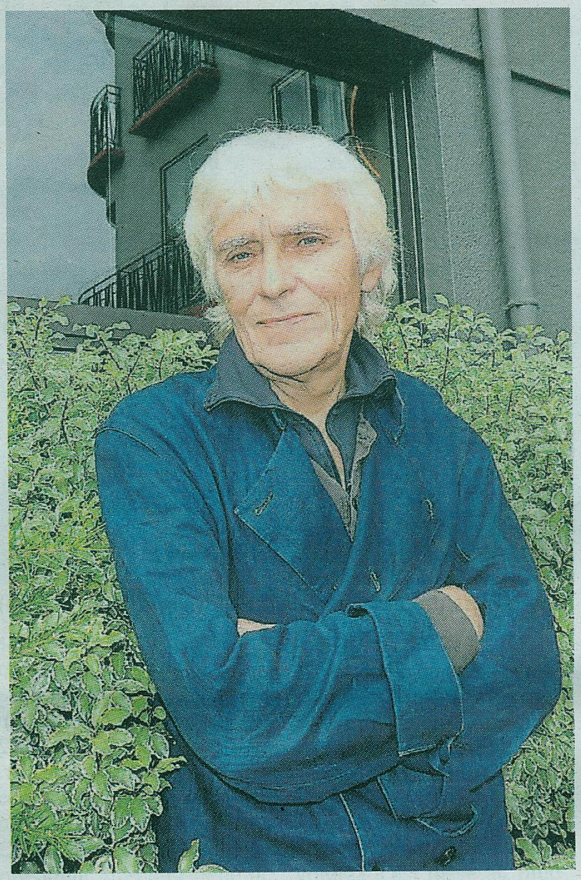

Jacky Bonnemains était hier à Saint-Nazaire. Photo PO-LH

3 000 navires empruntent chaque année l'estuaire dont 2/3 de pétroliers, méthaniers… et le parc *« se trouve à 2 km de la zone d'attente des navires ».* Si une avarie moteur, une amarre lâche, *« une collision pourrait intervenir ».* Enfin, l'étude sur les risques a été transmise à la préfecture mais *« ne figure pas dans l'enquête publique ».*

Risques environnementaux

Les mammifères marins, les poissons ou les oiseaux *« vont faire les frais »* de ce projet. C'est un habitat entier *« qui va être dégradé et à ce jour on ne connaît pas les capacités de ces espèces à éviter ce parc ou à s'y adapter ».* Le bruit lors des fondations, la vitesse de 350 km/h en bout de pale, les dissolutions des anodes (12 t de métaux par turbine)… auront un impact sur ces espèces.

Effets cumulés

Robin des bois aimerait également que soient analysés les effets cumulés des différents parcs éoliens en cours, de l'Île d'Yeu à la Normandie.

Opposition

Pour Robin des bois, si ce projet rencontre si peu d'opposition c'est parce *« qu'il arrose financièrement beaucoup de monde ».* Ainsi le Comité national des pêches *« va toucher 2,2 M€ par an ».* La Région, des communes mais aussi des associations comme Bretagne Vivante ou LPO 44 et 85 qui va toucher 150 000 € par an, accompagnent ce projet.

Mémoire

Jacky Bonnemains déplore l'absence de mémoire des institutions ou habitants. Il y a 15 ans l'*Erika* couvrait de mazout les côtes et les oiseaux et aujourd'hui c'est une marée blanche *« qui va causer une surmortalité des espèces et ne provoque pas la même émotion y compris auprès des associations alors que l'on assiste à une industrialisation de la mer ».*

L.H.

ZOOM

L'enquête publique se termine le 25 septembre. Photo archives PO

L'impact visuel cristallise les oppositions

Enquête publique. La procédure qui a démarré à la fin de l'été totalise de nombreux avis, notamment via internet - 213 vendredi en la mairie de Saint-Nazaire siège de l'enquête publique. Et sans surprise, les opposants sont les plus nombreux à se manifester. Dans la ligne de mire, il y a la « pollution visuelle » du futur parc éolien dans la baie de La Baule mais aussi les conséquences sur la faune et la flore sous-marine. Beaucoup pointent également le « coût exorbitant du projet » ou celui de la revente de l'électricité. On notera que dans une large majorité, ces oppositions sont émises par des habitants de Presqu'Ile. Mais les avis favorables sont loin d'être anecdotiques. Beaucoup saluent « une aubaine pour la Région » grâce au développement industriel et une avancée dans la transition énergétique. « La France rattrape enfin son retard », écrit ainsi un habitant.